



éditorial

Informers les Montpelliérains, établir le dialogue entre les citoyens et leurs élus, favoriser partout la concertation. Lorsque ces quelques idées de base sont mises en pratique, c'est que quelque chose est changé dans la ville.

Depuis le 20 mars, nous avons attendu avant de lancer ce traité d'union entre vous et nous que sera « MONTPELLIER VOTRE VILLE », dont vous avez entre les mains le premier numéro et que vous retrouverez périodiquement dans votre foyer.

Il nous a fallu étudier et distribuer les dossiers, reconnaître les problèmes, mettre en place les commissions.

Nous avons voulu que la définition des priorités ne soit pas le fait d'une équipe isolée, mais qu'elle corresponde aux besoins et aux désirs de la population de notre ville. Pour ce faire, il fallait passer dans les faits cette habitude nouvelle de dialogue avec les élus, nouer des liens jusque là quasiment inexistantes avec les associations.

Nous avons créé un service des relations avec la population, une délégation, dont la tâche sera justement d'être à l'écoute des propositions, des critiques, des souhaits et qui devra favoriser une

animation réelle de la cité qui sera le fait des Montpelliérains eux-mêmes. Cette animation, nous la voudrions largement décentralisée, notamment au niveau des quartiers, afin de permettre aux gens de mieux se connaître, de recréer ensemble une ville plus humaine.

Comme vous pourrez le constater dans ce numéro, un grand nombre de nos réalisations tend à favoriser ce lien essentiel entre les habitants, cette facilité de dialogue avec les élus, cette proximité plus grande entre les lieux de vie et les lieux de décision.

C'est le cas, par exemple, de la mise en place de l'antenne itinérante de la Mairie qui dessert dix points excentrés de la ville et offre un grand nombre de services administratifs et sociaux. C'est le but, également, de la création des commissions extra-municipales au nombre de quatre (Sports, Affaires Culturelles, Commerce, Environnement) auxquelles participeront des associations et des personnalités qualifiées.

Les personnes du 3^{me} âge, qui sont peut-être parmi nos concitoyens, ceux qui souffrent le plus de l'isolement urbain, ont bénéficié de mesures prioritaires (la gratuité dans les autobus, en particulier).

Il est utile de savoir que tout ce qui a été réalisé depuis mars, l'a été sur le budget supplémentaire, le seul que nous pouvions légalement voter et dont nous assumons la responsabilité, mais qui ne représente qu'une faible part du budget annuel.

Notre tâche communale ne nous fera pas oublier la dimension nationale des problèmes liés à la redistribution des impôts entre les finances locales et l'Etat. Ce dernier depuis plusieurs dizaines d'années ne cesse de gonfler les dépenses des communes sans s'occuper des recettes. Notre équipe d'Union de la Gauche appelle de ses vœux, une refonte profonde des recettes des villes, réforme que l'actuelle majorité ajourne depuis plus de quinze ans.

Conformément à l'esprit de concertation que nous n'avons cessé de développer et devant l'importance de la connaissance par tous des problèmes financiers dans les réalisations d'une municipalité, nous nous rendrons auprès de vous entre le 15 novembre et le 20 décembre dans dix quartiers différents de Montpellier, pour une discussion démocratique du budget 1978.

Depuis mars, nous sommes au travail, les premières réalisations ouvrent la voie à une approche différente des problèmes de la ville, à une gestion qui se fait avec vous.

Beaucoup de travail reste encore à faire. La voie que nous avons choisie n'est pas forcément la plus facile, mais c'est à coup sûr, la plus exaltante et la plus ouverte, d'autant plus sûre que nous la parcourons ensemble.

Georges FRÈCHE